



Salaires, Hold up des 45 millions, Garantie Maintien de Salaire...

Juin 2026 : La CGT du CNFPT à l'offensive sur tous les fronts

Tout au long du mois de juin, le syndicat CGT du CNFPT entend accentuer son action revendicative en défense du service public et des droits des agents du CNFPT sur les revendications suivantes :

Non à la smicardisation de la fonction publique.

- ✓ Augmentation du point d'indice à 6,50 euros
 - ✓ Augmentation du régime indemnitaire de 43,99 euros bruts
- Le SMIC augmente de 2,41% au 1^{er} juin pour répondre à l'inflation. Le gouvernement refusant toute augmentation, la CGT invite tous les syndicats représentatifs à agir en commun pour un coup de pouce du régime indemnitaire du même montant pour tous les agents du CNFPT
- ✓ Prime de juillet : 1.000 euros minimum pour tous
- (Appelez comme vous voulez : CIA plancher minimum de 1.000 euros, prime carburant, prime exceptionnelle mais la prime de juillet doit être au minimum de 1.000 euros)
- ✓ Complément indemnitaire « Référent applicatif »
- Mise en œuvre avec rétroactivité à la date de la délibération et pour tous les agents en charge d'applicatif.

Hold Up de 45 millions d'euros du CNFPT : la CGT ne lâche rien

Tout au long du mois de juin, les militants CGT du CNFPT font signer la pétition aux agents des collectivités locales qui viennent en stage.

Vous aussi, vous voulez agir pour exiger l'annulation de ce hold up ? N'hésitez pas à nous contacter. Par ailleurs, la CGT vous adresse le communiqué fédéral qui rappelle au ministre des Comptes publics que la cotisation au CNFPT n'est pas une taxe mais un salaire socialisé.

Garantie Maintien de salaire (contrat MNT)

1989 : Le contrat Garantie Maintien de Salaire est négocié entre le COS et la MNT.

La qualité du contrat de prévoyance pour les agents du CNFPT tient à l'action unie des syndicats au COS en 1989 (CGT, CFDT, FO, UNSA, CFTC) pour un minimum de reste à charge à l'agent.

2014 : Transfert de la gestion du contrat MNT du COS à l'employeur

La CGT revendique : Maintien de toutes les garanties sans augmentation de la part « agent ».

Lors des négociations, cette revendication de la CGT est satisfaite par le président F. DELUGA.

2026 : Procédure de renouvellement du contrat

La CGT revendique : pas une garantie de moins, pas un euro.

Alors que le pouvoir d'achat des agents du CNFPT ne cesse de régresser, ce n'est pas le moment de l'amputer encore plus avec une augmentation de la cotisation du contrat « Garantie Maintien de Salaire »

Deux réunions de négociations sont prévues en juin et juillet sur la garantie maintien de salaire.

La CGT vous tiendra informés des résultats de cette négociation.

RPS, carrières, Intelligence artificielle, Temps de travail/ télétravail...

L'agenda du dialogue social avant les congés d'été est dense : CAP sur les révisions de CREP, réunions techniques sur les avancements de grade, CST, F3SCT, réunion de négociations sur l'intelligence artificielle, exigence de remplacements des agents absents...

Sur tous ces dossiers, la CGT sera au rendez-vous comme elle l'a toujours été.

Paris, le 2 juin 2026